

*La nature est là qui t'invite et qui t'aime;
Plonge-toi dans son sein qu'elle t'ouvre toujours;
Quand tout change pour toi, la nature est la même,
et le même soleil se lève sur tes jours.*

Lamartine

Céline **Mayor-Bessat** et son fils Leny, à Muraz;

Mary-Claire et Daniel **Béguin-Mayor**, à Bôle;

Anouchka **Mayor** et son fils Kilian, à Colombier;

Henri **Bessat**, à Lutry;

Sonia **Parrat** et son compagnon Saverio **Castellano**, à Monthey;

Valérie et Michel **Jauffret-Bessat**, leurs filles Lily-Rose et Elyse,
à Aubagne/F;

Son filleul, sa filleule, ses amis proches,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Monsieur Yannick MAYOR

enlevé accidentellement à leur tendre affection à l'âge de 42 ans.

1893 Muraz, Rue de la Raffinerie 31, le 28 décembre 2016.

*Brefs ont été mes jours parmi vous, mais puissent ma voix subsister dans
vos oreilles et mon amour demeurer dans vos mémoires.*

La cérémonie d'adieu aura lieu en la chapelle du Centre funéraire de
Beauregard, à Neuchâtel, mardi 3 janvier à 15 heures, suivie de l'incinération.

Yannick repose au Pavillon du cimetière de Beauregard.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez penser à la Fondation Terre des
hommes Valais, La Maison, 1869 Massongex, CCP 19-9340-7, mention:
deuil Yannick Mayor.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.